

31 Janvier 2025

Faits Divers.

ALLIER

Il dépose la tête d'un chat mort sur le véhicule de son ex

Un homme d'une trentaine d'années a été interpellé et placé en détention provisoire pour une série de dégradations et des violences psychologiques visant son ex-compagne.

Les faits qui lui sont reprochés se seraient produits au cours de la nuit de dimanche à lundi, près de Montmarault. Pour nuire à son ex-compagne, le trentenaire aurait pénétré dans son garage, sans effraction. Il aurait alors commis des dégradations sur son véhicule, ainsi que sur des objets se trouvant à proximité.

Et avant de quitter les lieux, il aurait placé la tête d'un chat mort, qu'il aurait auparavant décapité, sur le véhicule de cette dernière.

Une scène macabre

Fortement choquée en découvrant la scène macabre au cours de la journée du lundi, la propriétaire des lieux a aussitôt déposé plainte auprès des gendarmes de la compagnie de Montluçon. Ces derniers ont ouvert une enquête qui a leur permis d'identifier et d'interpeller rapidement l'auteur des faits. Il a été

placé en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie. Une garde à vue qui a été prolongée de 24 heures, avant sa présentation, mercredi, en fin de journée, devant le procureur de la République de Montluçon.

Il savait qu'elle aimait beaucoup les chats

Devant les enquêteurs, le mis en cause aurait reconnu les faits. Il aurait expliqué avoir décapité un chat errant qu'il aurait découvert mort. Il aurait ensuite déposé sa tête sur la voiture de son ex-compagne, sachant qu'elle aimait beaucoup les chats.

Après sa présentation devant le juge des libertés et de la détention, le trentenaire a été placé sous mandat de dépôt et sera jugé jeudi 13 mars, devant le tribunal judiciaire de la cité des bords du Cher. Il est poursuivi pour des faits de dégradations de matériels et de violences psychologiques. ■

Philippe Werth